

Présentation de la formation

| | |
|--|-----|
| 1) Le CMDL | p 1 |
| 2) Conditions d'admission | p 1 |
| 3) Objectifs de la formation | p 1 |
| 4) Insertion professionnelle et poursuite d'études | p 2 |
| 5) Organisation des études | p 2 |
| 6) Contenu de la formation | p 2 |

Admission et inscription

| | |
|--|-----|
| 7) Modalités de sélection | p 6 |
| 8) Calendrier de recrutement | p 6 |
| 9) Modalités d'inscription | p 7 |
| 10) Validation des acquis | p 7 |
| 11) Frais de scolarité et financements | p 7 |
| ➔ MÉMO | p 8 |

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière. L'école est aujourd'hui habilitée à dispenser des formations professionnelles diplômantes initiales ou continues, grâce notamment au partenariat établi avec l'université d'Évry Val d'Essonne.

2) Conditions d'admission

Pour se présenter aux épreuves du concours d'entrée pour la LICENCE Musicologie – Jazz et Musiques Improvisées en formation continue, le candidat doit respecter les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Diplôme national d'orientation professionnelle JAZZ (DNOP jazz) ou d'un diplôme d'études musicales JAZZ (DEM Jazz)
 - ➔ Le candidat qui ne répond pas à cette condition peut formuler une demande dérogation lors de son inscription en ligne. Il devra détailler sa situation en quelques mots et fournir des liens de visionnage de captations vidéo, afin que son niveau soit évalué. Sur ces vidéos, le candidat devra jouer (en trio minimum) 1 morceau libre, ainsi qu'un morceau choisi parmi la liste des 10 morceaux imposés. Le candidat passera en commission de dérogation.
- Être musicien professionnel : vous devez justifier d'au minimum 2 ans d'ancienneté dans la profession et 48 cachets sur les deux dernières années précédant la demande d'entrée en formation.
- Avoir interrompu ses études depuis plus de 2 ans.

Cas particulier : Les candidats admis non titulaires du baccalauréat doivent déposer un dossier auprès de l'université d'Évry Val d'Essonne et pourront être convoqués pour un entretien.

3) Objectifs de la formation

La formation LICENCE Musicologie – Jazz et Musiques Improvisées dispensé au CMDL permet :

- D'apporter aux étudiants une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique
- De développer leur créativité individuelle et leur projet personnel
- D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisations, interprétations)
- De rendre les stagiaires autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles

La formation débouche sur deux diplômes :

► **La Licence Musicologie**

Le stagiaire en Licence suit sa formation au CMDL et à l'Université d'Évry Val d'Essonne pour l'obtention de sa licence musicologie. Il acquiert ainsi un premier niveau universitaire de connaissances et de compétences en jazz et les musiques improvisées. Il renforce sa culture générale et sa maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau licence permet une poursuite d'études en master.

► **Le Diplôme CMDL**

Le Centre des Musiques Didier Lockwood délivre le diplôme CMDL aux stagiaires ayant obtenu 70% de réussite aux examens, il certifie d'un niveau de maîtrise élevé en jazz et musiques improvisées.

4) Insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation LICENCE permet :

- L'accès au concours (IUFM, Capes, Agrégation ...)
- L'accès au concours DE (Diplôme d'État de professeur de musique) à l'ESM Bourgogne.
- La poursuite d'études plus approfondies dans l'enseignement supérieur (Master, doctorat ...)
- L'entrée dans la vie de musicien professionnel

5) Organisation des études

Le cursus LICENCE en formation continue est accessible grâce à la validation d'acquis antérieurs (voir page 7). Ainsi le candidat peut être accepté directement en 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence. Sa formation se déroule sur une ou deux années universitaires (de septembre à juin), chacune, répartie en deux semestres.

Le stagiaire est inscrit dans les deux établissements :

- le CMDL, où il reçoit la quasi-totalité de ses enseignements, trois jours par semaine (lundi, mardi, jeudi).
- l'Université d'Évry Val d'Essonne, où il suit des cours un jour par semaine (mercredi), pour l'obtention de sa licence Musicologie

6) Contenu de la formation

Le contenu global de la formation est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques.

➔ ENSEIGNEMENTS à l'Université d'Évry Val d'Essonne : Anglais et deux enseignements de musicologie. Ces modules sont définis chaque année.

➔ ENSEIGNEMENTS au CMDL

Au-delà des enseignements théoriques et techniques de la musique, les pédagogies mises en place s'attachent à révéler l'identité musicale et le potentiel créatif de chaque musicien. Ainsi, entre temps de création, sorties d'album, scènes et tournées, l'équipe pédagogique s'investit et accompagne les étudiants dans leur apprentissage. De plus, près de 80 musiciens-intervenants partagent chaque année le fruit de leurs expériences avec les nouvelles générations de musiciens.

Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : Le stagiaire mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- ▶ Études des différents langages improvisés

Le professeur référent assure la responsabilité et le suivi pédagogique, il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant soit traite un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal.

BATTERIE

Professeur référent : **ANDRÉ CHARLIER**

Intervenants : Franck Agulhon, Gautier Garrigue, Lukmil Perez, Stéphane Huchard, Karl Jannuska, François Laizeau, Mathieu Chazarenc, Antoine Paganotti, Nicolas Charlier, Antoine Banville

PIANO

Professeur référent : **BENOIT SOURISSE**

Intervenants : Olivier Hutman, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Pierre De Bethmann, Thomas Enhco, Manuel Rocheman, Emmanuel Bex, Thierry Eliez

VIOLON

Professeurs référents : **THOMAS ENHCO, BASTIEN RIBOT, PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE**

Intervenants : Clément Janinet, Mathias Levy

GITARE

Professeur référent : **PIERRE PERCHAUD**

Intervenants : Romain Pilon, Anthony Jambon, Louis Winsberg, Federico Casagrande, Olivier Louvel, Jean-Marie Ecay, Frédéric Loiseau, Manu Codjia, Michael Felberbaum

BASSE ET CONTREBASE

Professeur référent : **JEAN-MICHEL CHARBONNEL**

Intervenants : Jérémy Bruyère, Felipe Cabrera, Gilles Coquard, Chris Jennings, Diego Imbert, Julien Herné, Viktor Nyberg, Jean Philippe Viet, Thierry Fanfant, Dominique Di Piazza

SAXOPHONE, FLÛTE et CLARINETTE

Professeur référent : **STÉPHANE GUILLAUME**

Intervenants : Frédéric Borey, Lucas Saint-Cricq, Pierrick Pedron, Adrien Sanchez, Christophe Panzani, Sylvain Beuf, Jean Charles Richard

TROMPETTE

Professeur référent : **CLAUDE EGÉA**

Intervenants : David Enhco, Sylvain Gontard, Yohan Loustalot, Pierre Drevet

CHANT

Professeurs référents :

DEBORAH TANGUY, MANU DOMERGUE

Intervenants : Cynthia Abraham, Chloé Cailleton, Camille Durand, Thierry Peala

Formation auditive (Oreille)

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- ▶ Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Professeurs référents : **BENOIT SOURISSE, FRÉDÉRIC LOISEAU**

Atelier rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche
- ▶ Perception rythmique suivant les styles et les époques
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Professeurs référents : **ANDRÉ CHARLIER, PIERRE PERCHAUD**

Harmonie-arrangement

- ▶ Harmonie théorique et appliquée
- ▶ Étude des grands styles

Professeur référent : **JEAN-MARC BRISSON**

Écriture – arrangement – composition

- ▶ Travail des arrangements et compositions des étudiants dans les différentes formations
- ▶ Développement de la personnalité de l'étudiant sur des compositions originales

Professeurs référents : **PHILIPPE MANIEZ, STÉPHANE GUILLAUME**

Ensemble création – répertoires originaux

- ▶ Travail sur des répertoires originaux des intervenants ou des étudiants

INTERVENANTS INSTRUMENTS

Ensemble répertoire jazz

- ▶ Étude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées

Intervenants : **OLIVIER HUTMAN, FRÉDÉRIC LOISEAU, OLIVIER KER OURIO, MANU DOMERGUE, CHRIS JENNINGS**

Ensemble répertoire « esthétiques »

- ▶ Atelier rythm'n blues

Intervenants : **BENOIT SOURISSE, MANU GALVIN**

- ▶ Atelier chant

Intervenant : **PIERRICK HARDY**

- ▶ Atelier musique flamenco

Intervenants : **LOUIS WINSBERG, EDOUARD COQUARD**

- ▶ Atelier musique indienne

Intervenants : **PRABHU EDOUARD, HENRI TOURNIER**

- ▶ Atelier musique brésilienne

Intervenant : **NATALINO NETTO**

- ▶ Atelier musique latine

Intervenants : **ORLANDO POLÉO, GERARDO DI GIUSTO**

- ▶ Atelier musique fusion

Intervenants : **MARC BERTHOUMIEUX, OLIVIER LOUVEL**

- ▶ Atelier musique traditionnelle

Intervenants : **OLIVIER HUTMAN, GUEORGUI KORNAZOV**

- ▶ Atelier musique électronique

Intervenant : **PHILIPPE BALATIER**

- ▶ Atelier musique Africaine

Intervenant : **ALAIN DEBIOSSAT**

- ▶ Atelier musique manouche

Intervenant : **BASTIEN RIBOT**

Pratiques mentales et corporelles

Acquis de l'aplomb debout et assis, dissociation des différentes parties du corps, ressenti kinesthésique

Big band – grand ensemble

- ▶ Travail en grande formation
- ▶ Relecture des grands courants et arrangeurs
- ▶ Concerts

Professeurs référents : [STÉPHANE GUILLAUME](#), [CLAUDE EGÉA](#)

Master-class – séminaires - concerts

- ▶ Master-class de musiciens de renommée internationale
- ▶ Concerts organisés avec les partenaires du CMDL

Piano complémentaire

- ▶ Étude des accords
- ▶ Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards
- ▶ Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.
- ▶ Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.
- ▶ Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.

Professeur référent : [JEAN MARC BRISSON](#)

Initiation aux techniques du son

- ▶ Caractéristiques du son, connectique et câblage, Installation et réglages d'un petit système de sonorisation, réalisation d'une fiche technique
- ▶ Technique de prise de son, réalisation d'une maquette
- ▶ Sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores...

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#)

Studio

Le CMDL se transforme en studio pendant 15 jours au cours de l'année. Les étudiants enregistrent, réalisent et mixent quelques morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenant : [THOMAS KELLER](#)

Informatique musicale, MAO

- ▶ Utilisation des ordinateurs, étude des formats audio-numériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage
- ▶ Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec pro-tools.

Intervenants : [JEAN GOBINET](#), [MARC BERTHOUMIEUX](#)

Histoire du jazz

- ▶ Étude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- ▶ Apprentissage par l'écoute active.

[FRÉDÉRIC GOATY](#), [DANIEL YVINEC](#) + intervenants divers

Connaissance de l'environnement professionnel

- ▶ Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien
- ▶ Étude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, l'intermittence...

Intervenants : [CHANTAL CHARLIER](#), [DAVID ENHCO](#) et des intervenants [spedidam](#), [sacem](#)

| 1 ^{ère} année Licence | Semestre 1 | | | Semestre 2 | | | |
|---|------------|------|------|---|-----------|------|------|
| | ECTS | H | | ECTS | H | | |
| UE1 – Apprentissage fondamentaux | 7 | | | UE6 – Apprentissage fondamentaux | 10 | | |
| Atelier Rythme | 2 | 15 | CMDL | Atelier Rythme | 2 | 15 | CMDL |
| Langue 1 : Anglais | 2 | 18 | EVRY | Langue 1 : Anglais | 2 | 18 | EVRY |
| Ensemble répertoire jazz | 3 | 22,5 | CMDL | Ensemble répertoire jazz | 3 | 22,5 | CMDL |
| | | | | Enregistrement studio | 2 | 12 | |
| | | | | Informatique musicale | 1 | 7,5 | |
| UE2 - Enseignements d'ouverture | 2 | | | UE7 - Enseignements d'ouverture | 2 | | |
| Piano complémentaire | 2 | 15 | CMDL | Piano complémentaire | 2 | 15 | CMDL |
| UE3 – Découverte et culture | 6 | | | UE8 – Découverte et culture | 4 | | |
| Ensemble création – répertoires originaux | 3 | 22,5 | CMDL | Ensemble création – répertoires originaux | 2 | 22,5 | CMDL |
| Histoire et analyse du jazz | 3 | 15 | EVRY | Musique populaire du XX ^e siècle | 2 | 15 | EVRY |
| UE4 – Technique musicale | 6 | | | UE9 – Technique musicale | 6 | | |
| Harmonie | 3 | 30 | CMDL | Harmonie | 3 | 30 | CMDL |
| Formation auditive (oreille) | 3 | 15 | | Formation auditive (oreille) | 3 | 15 | |
| UE5 – Musique et langage | 9 | | | UE10 – Musique et langage | 8 | | |
| Histoire de la musique 1600-1750 | 3 | 15 | EVRY | Histoire de la musique 1750-1914 | 3 | 15 | EVRY |
| Instrument, déchiffrage | 3 | 45 | CMDL | Instrument, déchiffrage | 2,5 | 45 | CMDL |
| Commentaire d'écoute | 3 | 15 | EVRY | Commentaire d'écoute | 2,5 | 15 | EVRY |
| TOTAL ECTS - semestre 1 | 30 | | | TOTAL ECTS - semestre 2 | 30 | | |

| 2 ^{ème} année Licence | Semestre 3 | | | | Semestre 4 | | |
|---|------------|------|------|---|------------|------|------|
| | ECTS | H | | | ECTS | H | |
| UE21 – Apprentissage fondamentaux | 10 | | | UE26 – Apprentissage fondamentaux | 10 | | |
| Droit et vie sociale | 2 | 15 | EVRY | Droit et vie sociale | 2 | 15 | EVRY |
| Langue 1 : Anglais | 2 | 18 | | Langue 1 : Anglais | 2 | 18 | |
| Ensemble répertoire jazz | 3 | 22,5 | CMDL | Ensemble répertoire jazz | 3 | 22,5 | CMDL |
| Histoire du jazz | 2 | 15 | | Histoire du jazz | 1 | 15 | |
| Concert – masterclass - environnement | 1 | 7,5 | | Concert – masterclass - environnement | 1 | 7,5 | |
| | | | | Enregistrement studio | 1 | 12 | |
| UE22 - Enseignements d'ouverture | 4 | | | UE27 - Enseignements d'ouverture | 4 | | |
| Piano complémentaire | 2 | 15 | CMDL | Piano complémentaire | 2 | 15 | CMDL |
| Ensemble répertoire esthétiques | 2 | 30 | | Ensemble répertoire esthétiques | 2 | 30 | |
| UE23 – Découverte et culture | 4 | | | UE28 – Découverte et culture | 4 | | |
| Ensemble création – répertoires originaux | 2 | 22,5 | CMDL | Ensemble création – répertoires originaux | 2 | 22,5 | CMDL |
| Initiation aux techniques du son | 2 | 7,5 | | Initiation aux techniques du son | 2 | 7,5 | |
| UE24 – Technique musicale | 6 | | | UE29 – Technique musicale | 6 | | |
| Harmonie | 2 | 30 | CMDL | Harmonie | 2 | 30 | CMDL |
| Formation auditive (oreille) | 2 | 15 | | Formation auditive (oreille) | 2 | 15 | |
| Atelier Rythme | 2 | 15 | | Atelier Rythme | 2 | 15 | |
| UE25 – Musique et langage | 6 | | | UE30 – Musique et langage | 6 | | |
| Histoire de la musique 00-1600 | 2 | 15 | EVRY | Histoire de la musique 1914-1945 | 2 | 15 | EVRY |
| Instrument, déchiffrage | 2 | 45 | CMDL | Instrument, déchiffrage | 2 | 45 | CMDL |
| Commentaire d'écoute | 2 | 15 | EVRY | Commentaire d'écoute | 2 | 15 | EVRY |
| TOTAL ECTS - semestre 3 | 30 | | | TOTAL ECTS - semestre 4 | 30 | | |

| 3 ^{ème} année Licence | Semestre 5 | | | | Semestre 6 | | |
|---|------------|------|------|--|------------|------|------|
| | ECTS | H | | | ECTS | H | |
| UE31 – Apprentissage fondamentaux | 6 | | | UE36 – Apprentissage fondamentaux | 6 | | |
| Ensemble répertoire jazz | 3 | 22,5 | CMDL | Ensemble répertoire jazz | 3 | 22,5 | CMDL |
| Langue 1 : Anglais | 2 | 18 | EVRY | Langue 1 : Anglais | 2 | 18 | EVRY |
| Master-class, concert, environnement pro | 1 | 12 | CMDL | Ensemble répertoire esthétiques | 1 | 30 | CMDL |
| UE32 - Enseignements d'ouverture | 2 | | | UE37 - Enseignements d'ouverture | 2 | | |
| criture arrangement – prép. concert | 2 | 15 | CMDL | Stage d'insertion professionnelle | 2 | 15 | CMDL |
| UE33 – Découverte et culture | 6 | | | UE38 – Découverte et culture | 6 | | |
| Ensemble création – répertoires originaux | 2 | 22,5 | CMDL | Ensemble création – répertoires originaux | 2 | 22,5 | CMDL |
| Analyse musicale classique | 2 | 15 | EVRY | Analyse musicale du XX ^e siècle | 2 | 15 | EVRY |
| Histoire du jazz | 2 | 15 | CMDL | Histoire du jazz | 2 | 15 | CMDL |
| UE34 – Musique et langage | 8 | | | UE39 – Musique et langage | 6 | | |
| Instrument | 2 | 45 | CMDL | Instrument | 2 | 45 | CMDL |
| Grand ensemble | 2 | 22,5 | | Grand ensemble | 2 | 15 | |
| Informatique musicale | 2 | 7,5 | | Enregistrement studio | 2 | 12 | |
| Ensemble répertoire esthétiques | 2 | 30 | | | | | |
| Option pédagogie/recherche | 8 | | | Option pédagogie/recherche | 10 | | |
| Écriture – arrangement | 2 | 30 | CMDL | Écriture – arrangement | 2 | 30 | CMDL |
| Atelier Rythme | 2 | 15 | | Atelier Rythme | 2 | 15 | |
| Formation auditive (oreille) | 2 | 15 | | Formation auditive (oreille) | 2 | 15 | |
| Pédagogie théorique | 2 | 18 | EVRY | Pédagogie pratique/stage | 4 | 15 | EVRY |
| TOTAL ECTS - semestre 5 | 30 | | | TOTAL ECTS - semestre 6 | 30 | | |

7) Modalités de sélection

► 1^{ère} étape : Le dossier d'inscription en ligne

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir avant l'inscription en ligne ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve dans le mémo en page 8 de ce document.

Après la clôture des inscriptions et la commission de dérogation, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission est rendue publique.

► 2^{ème} étape : Les épreuves d'admission

Le candidat retenu est invité à se présenter aux épreuves d'admission au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site internet, au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter aux épreuves 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'une des épreuves d'admission est éliminatoire. Les épreuves d'admission consistent en une épreuve écrite et une épreuve pratique.

Épreuve écrite (3h environ)

- Test d'harmonie, d'écriture
- Dictée (ligne mélodique et accords). Le diapason est conseillé lors de cette épreuve.
- Reconnaissance d'extraits musicaux

Ces épreuves permettront d'évaluer les candidats, elles ne sont pas éliminatoires.

Épreuve pratique (20mn environ)

- Interprétation d'un programme instrumental composé de :
 - 1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat.
Ces œuvres peuvent être des standards, des compositions originales ou des arrangements de standards. Les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) sont des pièces à joindre au dossier de candidature. Elles ne doivent pas faire plus de 2 pages (chacune) et doivent être écrites avec un logiciel musical.
 - 1 morceau choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés.
Cette liste ainsi que les partitions correspondantes sont téléchargeables sur notre site cmdl.eu
Le candidat devra connaître l'intégralité des morceaux, il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux, sans partition. Le candidat sera accompagné exclusivement par les accompagnateurs du PSPBB ou du CMDL. Les accompagnateurs n'assureront aucune répétition avec le candidat. La durée totale du programme ne devra pas dépasser 12 minutes, le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat à tout moment.
- Un déchiffrage
- Un entretien avec le jury, portant notamment sur le projet d'études

Cas particulier : le candidat étranger ou français résidant à l'étranger ne pouvant se présenter au concours d'entrée du fait de l'éloignement, peut demander à l'administration une dérogation de se présenter aux épreuves d'admission.

L'administration du CMDL se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande de dérogation.

Les épreuves théoriques seront envoyées par mail au candidat et devront être retournées complétées dans un délai imparti pour ces épreuves. Un rendez-vous en ligne pour une audition et un entretien sera organisé entre les jurys et le candidat à une date définie par le CMDL.

8) Calendrier de recrutement

Ouverture des inscriptions : 2 décembre 2019

DAP (pour étrangers Non Européen) : 17 janvier 2020

Fin des inscriptions : 15 avril 2020

Résultats d'admissibilité aux épreuves : 30 avril 2020

Épreuve d'admission écrite : mai 2020

Épreuve d'admission pratique : mai 2020

Résultats : 15 juin 2020

9) Modalités d'inscription

Le candidat admis en LICENCE devra procéder à son inscription dans les 2 établissements partenaires :

► Au CMDL

L'inscription est définitive après la réception du contrat de formation et du règlement des études signés ainsi que du paiement de l'acompte avant la date indiquée sur le mail ou le courrier d'admission.

► A l'université d'Évry Val d'Essonne

Le stagiaire qui a déjà été inscrit dans le supérieur doit procéder à une demande d'inscription auprès de l'université d'Évry Val d'Essonne (dossier de candidature) et constituer un dossier de transfert. L'inscription est définitive après le dépôt de votre dossier d'inscription administrative à l'université d'Évry. Grâce aux validations d'acquis, le candidat peut être accepté directement en L2 ou L3.

Contact [université Évry Val d'Essonne](http://www.univ-evry.fr) : 01 69 47 71 93

10) Validations des acquis

Validation des acquis professionnels et personnels

Pour l'admission dans le cursus LICENCE d'un étudiant en formation continue, on parlera de "validation des acquis professionnels et personnels". Après son admission l'étudiant dépose une demande de VAPP. Cette demande sera étudiée par une commission composée du responsable de l'université et de la directrice du CMDL ou de son représentant, qui propose selon les cas :

- la validation
- une mise en situation par le professeur
- une validation par examen (type exemption)

La validation donne lieu selon les cas à :

- la validation totale d'une discipline et l'attribution des points ECTS correspondants
- la dispense de tout ou partie des cours d'une ou plusieurs disciplines mais pas de l'examen final de celle(s)-ci.
- l'attribution d'une partie des points ECTS d'une ou plusieurs disciplines.

Ces dispositions peuvent mener à une réduction de la durée de formation.

11) Frais de scolarité et financement de la formation

Frais de scolarité

Inscription au CMDL : 6250€

Financement de la formation

Différents dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent être sollicités pour la formation continue, selon la situation personnelle de l'étudiant (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi ou autres). Cette formation est notamment éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

→ Le candidat peut se renseigner directement auprès de l'AFDAS ou l'OPCO duquel son employeur dépend. Il peut également se tourner vers sa Région ou son conseiller Pôle Emploi.

MÉMO

Inscription sur le site du CMDL avant le 15 avril 2020 inclus.

→ Lien pour l'inscription : <https://cmdl.eu/formations-diplomantes/licence-musicologie-en-formation-initiale-et-continue/>

→ Documents à réunir avant l'inscription en ligne :

Pour tous les candidats

- une copie de votre pièce d'identité recto/verso
- une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- une Lettre de motivation
- un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- Justificatifs des conditions d'entrée en formation continue : joindre vos attestations pôle emploi ou congés spectacles des 2 dernières années ou à défaut les copies de vos bulletins de salaires des 2 dernières années.
- les partitions des 2 morceaux libres - proposés pour les épreuves d'admissibilité - pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) et écrites avec un logiciel de partitions musicales (2 pages max.)
- un paiement en ligne de 70 euros vous sera demandé à la fin du formulaire d'inscription, il correspond aux frais de dossier

Selon les cas particuliers et parcours antérieurs

1. BACCALURÉAT OU DIPLÔME EQUIVALENT

Obtention prévue en 2020 :

- Une copie du certificat de scolarité de votre établissement pour l'année en cours

Baccalauréat ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur obtenu :

- une copie du Baccalauréat ou diplôme équivalent
- une copie du relevé de notes

2. ÉTUDES SUPÉRIEURES

Études supérieures en cours :

- Une copie du dernier relevé de notes

Études supérieures antérieures :

- Une copie du diplôme ou du dernier relevé de notes obtenu

3. ÉTUDES MUSICALES

DEM Jazz ou DNOP jazz obtenu :

- Une copie du DEM Jazz ou du DNOP Jazz ou du certificat d'obtention dans la discipline présentée au concours

Pas de DEM jazz ou DNOP jazz, ou obtention prévue en 2020 :

- Les liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix

Obtention du DEM Jazz ou du DNOP Jazz prévue en 2020 :

- un certificat de scolarité de votre établissement, un document justificatif attestant que le candidat suit actuellement le DEM Jazz et détaillant les UV validées et à valider, ainsi que la date prévue de validation.
- Un justificatif des UV acquises

Autres diplômes musicaux obtenus :

- Une copie du certificat d'obtention ou de scolarité pour toutes autres formations musicales
- Une copie du certificat de scolarité de votre conservatoire avec le détail des cours suivis si vous êtes inscrit en CPES (Classe préparant à l'enseignement supérieur)

Pour les candidats étrangers

- une copie du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur étranger (avec traduction assermentée)
 - 1 copie du diplôme de Musicologie étranger
 - 1 copie du diplôme ou certificat d'obtention pour tout diplôme musical étranger
 - 1 Récépissé de dépôt de dossier de DAP auprès de l'université (Candidats étrangers hors E.E.E. uniquement)
 - 1 justificatif d'un test de langue française passé (Candidats étrangers hors E.E.E. uniquement)
 - Attestation de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
 - Attestation de reconnaissance d'études et/ou de formation à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
- Pour obtenir ces attestations, vous trouverez la démarche à suivre sur le lien suivant : <https://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation>

RAPPEL : Merci de respecter la procédure d'inscription. Pensez à bien rassembler tous les pièces demandées AVANT de commencer à remplir le formulaire. Merci de privilégier les fichiers PDF. Les fichiers word, open office et également jpeg (pour la carte et la photo d'identité) peuvent être acceptés.